

Conseil de Gestion

05 décembre 2012

Confirmation du Doyen de l'École de droit

Titre 6 – Dispositions transitoires
des Statuts de l'École de droit

Création des Ecoles

- une réorganisation du dispositif recherche : Ecole doctorale (2002) et laboratoires (2008)

- une meilleure structuration pédagogique et mutualisation du domaine
DEG

Un projet pédagogique innovant

D École doctorale des sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion

M

 École
de Droit

 École
d'Économie

 École Universitaire
de Management

L

Licence Droit Economie Gestion

3ème année - spécialisation

2ème année - détermination

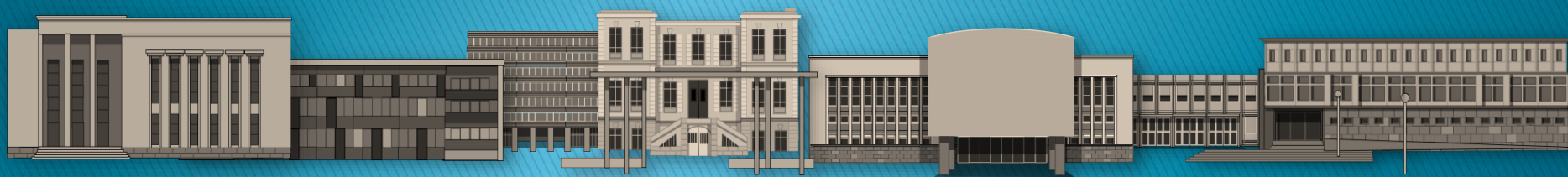
1ère année - orientation

Missions des Ecoles (Statuts)

- « service public de l'enseignement supérieur dans le cadre de la politique générale définie par l'Université d'Auvergne »
- « contribue... à la formation initiale et continue en dispensant un enseignement théorique et professionnel de haut niveau... (développe une) recherche dans le domaine du droit et de la science politique et s'efforce d'en valoriser les résultats »

Objectifs des Ecoles Universitaires

- donner aux équipes pédagogiques les possibilités de mettre en place et développer une offre de formation (FI et FC) au service de l'insertion professionnelle des étudiants
- renforcer les liens entre enseignement et recherche
- développer un « esprit grande école » (accueil, bâtiment, alumni) avec les atouts de l'université
- consolider et développer les liens avec le monde socio-économique : professions juridiques, entreprises, collectivités locales
- accroître la visibilité internationale et renforcer l'attractivité des formations et de la recherche





Conférence : faut-il avoir peur de l'analyse économique du droit ?
mercredi 28 novembre 2012

➤ **Conférence**



Résultats des élections du 20 novembre 2012

➤ **Élections**

➤ **I.E.J - Les cours**



L'Ecole

- La Direction
- L'équipe pédagogique
- Les services administratifs
- Plan d'accès

Les Formations

- S'inscrire à l'Université d'Auvergne
- Les diplômes de l'École de Droit
- IMAJ [Institut des Métiers de l'Administration et de la Justice]
- Effectuer un stage
- Formation continue

➤ **Licence Droit/Économie/Gestion**



L'International



La Recherche

- Le Centre de Recherche Michel de l'Hospital EA 4232 UDA
- L'École doctorale ED 245
- Annuaire de la recherche

Livrets de l'étudiant 2012-2013

Calendrier univ masters / capacité / Lpro Notariat 2012-2013

Calendrier universitaire licence DEG 2012-2013

Vie étudiante



Projet de l'École de droit

Objectifs partagés

- une exigence d'excellence de formation et d'insertion professionnelle
- des partenariats mutuellement profitables
- une dynamique de recherche confortée
- le maintien d'une politique de relations internationales fructueuses

RECHERCHE : Centre Michel de l'Hospital

- Normes et Etat
- Normes et entreprises
- Normes et patrimoine

MASTER DE DROIT

- Droit et Administration secteur sanitaire et social
- Droit économie gestion des collectivités territoriales
- Carrières Internationales
- Droit de l'administration et de la justice
- Droit Social
- Droit de l'entreprise
- Droit civil et notarial
- Droit de l'administration et de la justice
- Mondes contemporains carrières publiques
- Sécurité publique

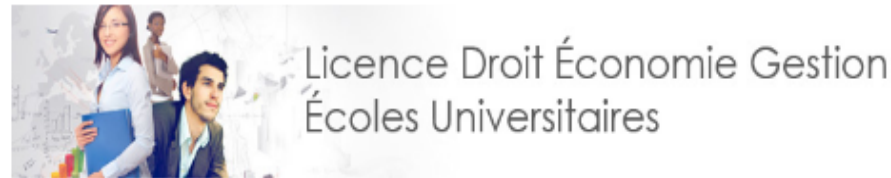
LICENCE

- Licence Droit Economie Gestion
- Licence PRO Métiers du notariat

Accueil > Les Formations > Les Licences >

Les Formations

Etudier en Licence à l'Ecole de Droit



L'Université d'Auvergne met en place à la rentrée 2012, une licence unique déclinée en quatre mentions plaçant l'étudiant au cœur du dispositif.

Grâce à une licence unique, avec un système de « majeure/mineure », l'étudiant pourra construire progressivement son parcours de formation, sur les trois années de la licence :

- la 1ère année sera une année d'orientation qui permettra la découverte des disciplines
- la 2ème année sera une année de détermination consacrée à l'acquisition de fondamentaux
- la 3ème année, enfin, sera une année de spécialisation via des parcours dits "spécialisés" préparant à la poursuite d'études en master ou vis des parcours dits "professionnels" préparant à l'insertion professionnelle.

En savoir plus sur les licences

Livrets de l'étudiant

- Licence DEG Mention Droit
- Licence DEG Mention AES
- Licence DEG Mention Economie
- Licence DEG Mention Gestion

Pages personnalisées

- Licence DEG Mention Droit
- Licence DEG Mention AES
- Licence DEG Mention Economie
- Licence DEG Mention Gestion
- Licence DEG Mention Economie / Parcours Langues Vivantes
- Licence DEG Mention Gestion / Parcours Langues Vivantes
- Licence professionnelle métiers du notariat

- mise en œuvre d'une logique pédagogique transdisciplinaire et progressive en Licence (socle commun DEG)
- accompagner la réussite des étudiants (Plan Licence)

Les Formations

- Capacité en droit
- Les Licences
- Formation continue
- Les Masters
- Préparer un concours, une école**
- L'IEJ
- L'IRPAG
- Préparation aux concours externes A et B
- Préparation aux concours internes A et B
- Préparation au concours interne de commissaire
- > Classe préparatoire intégrée (C.P.I)
- Compléments au diplôme
- Effectuer un stage
- Livrets de l'étudiant



La 1ère promotion IMAJ 2012-2013 : **La Promotion "Rosa Parks"**

L'IMAJ - Institut des Métiers de l'Administration et de la Justice

A partir de la rentrée 2012, l'École de droit - Université d'Auvergne prend le relais de la Faculté de droit et de science politique mais aussi de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale. Elle vous propose de rejoindre l'Institut des Métiers de l'Administration et de la Justice (IMAJ).

Département de l'École de Droit entièrement consacré à la préparation aux examens et concours professionnels, l'Institut regroupe l'ensemble des préparations aux concours de l'administration assurées par le passé par l'I.R.A.G. (concours catégories A et B - externe et interne -) et aux métiers de la justice (avocats et magistrats) par l'I.E.J.

Face aux réformes structurelles qui sont mises en place et modifient l'ensemble de ces professions, l'École de Droit souhaite donner une nouvelle dynamique à l'ensemble de ces préparations. Vous bénéficiez, dans un environnement de grande qualité en « cœur de ville » et en Auvergne, des meilleures conditions d'accueil en formation initiale et en formation continue pour construire votre réussite professionnelle.

Contact

scola.imaj.droit@udamail.fr
 Bureau situé à l'École de Droit
 Couloir de l'administration
 41 Bd François-Mitterrand
 63000 Clermont-Ferrand



Consultez la brochure de l'IMAJ !

EA 4232 UdA

Centre Michel de l'Hospital : Laboratoire de
Recherche en Sciences Juridiques et Politiques

Thèmes de Recherche :

- Normes et entreprises
- Normes et Etats
- Normes et patrimoines

Evaluation AERES (A)

Publications : Collection des thèses, Editions CMH,
Revue et Lettre d'Information en ligne
Conférences et colloques (10 par an)
Réseaux scientifiques européens et internationaux
Professeurs invités étrangers
Doctorants et cotutelles internationales
Partenariats locaux

Contact



Centre Michel de l'Hospital EA 4232
Ecole de Droit
2ème étage
41 boulevard F. Mitterrand
CS 20054
63002 Clermont-Ferrand Cedex 1

Directeur du Centre :

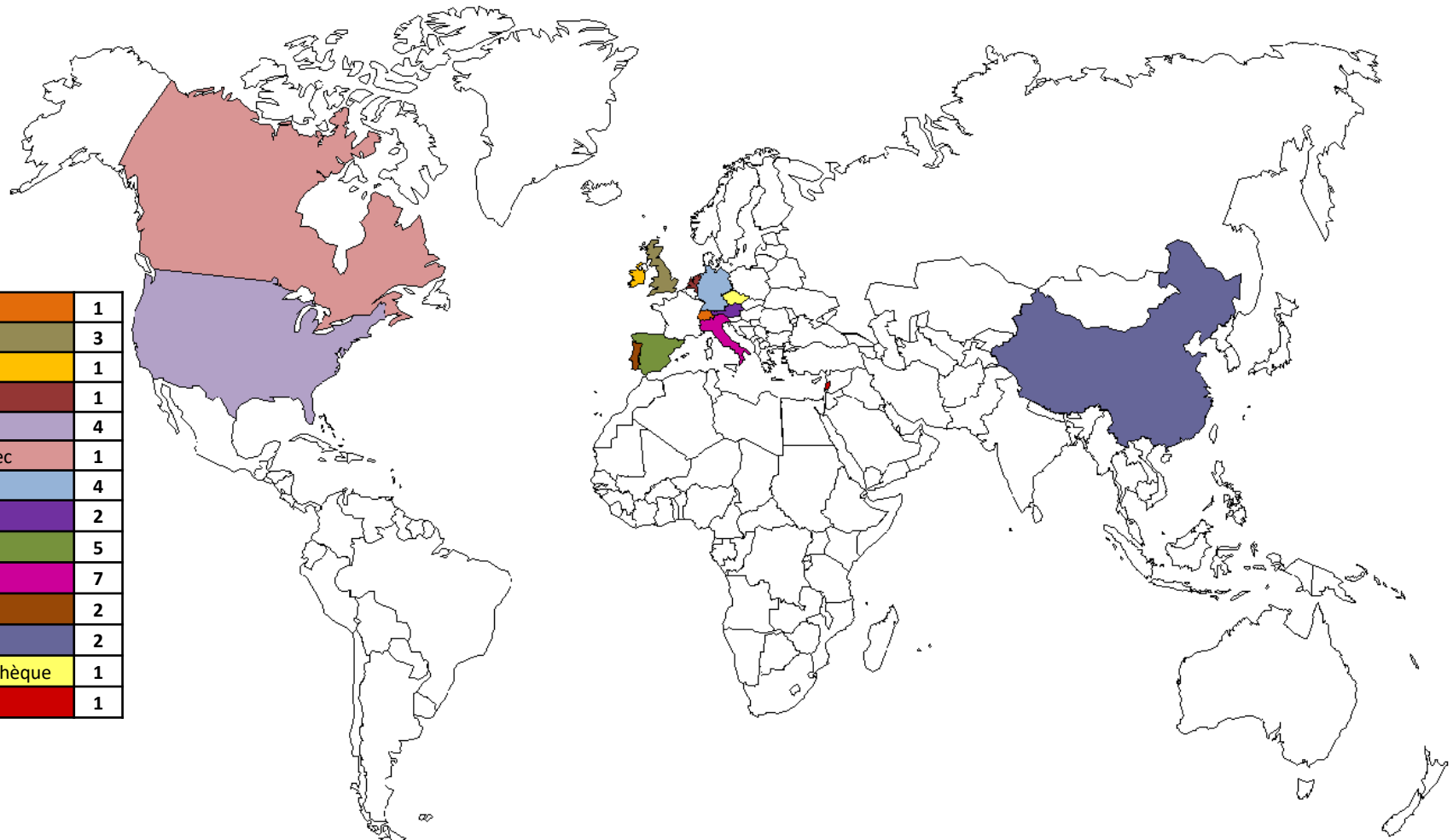
M. Charles-André DUBREUIL

Secrétaire :

Mme Audrey VITALIEN-CHARBONNEL
Tél. : 04 73 17 75 79 / 76 39
audrey.vitalien-charbonnel@udamail.fr
recherche.cmh@udamail.fr

Relations internationales

Une politique d'excellence :
universités d'été, échanges Erasmus, réseaux, cotutelles, co-publications

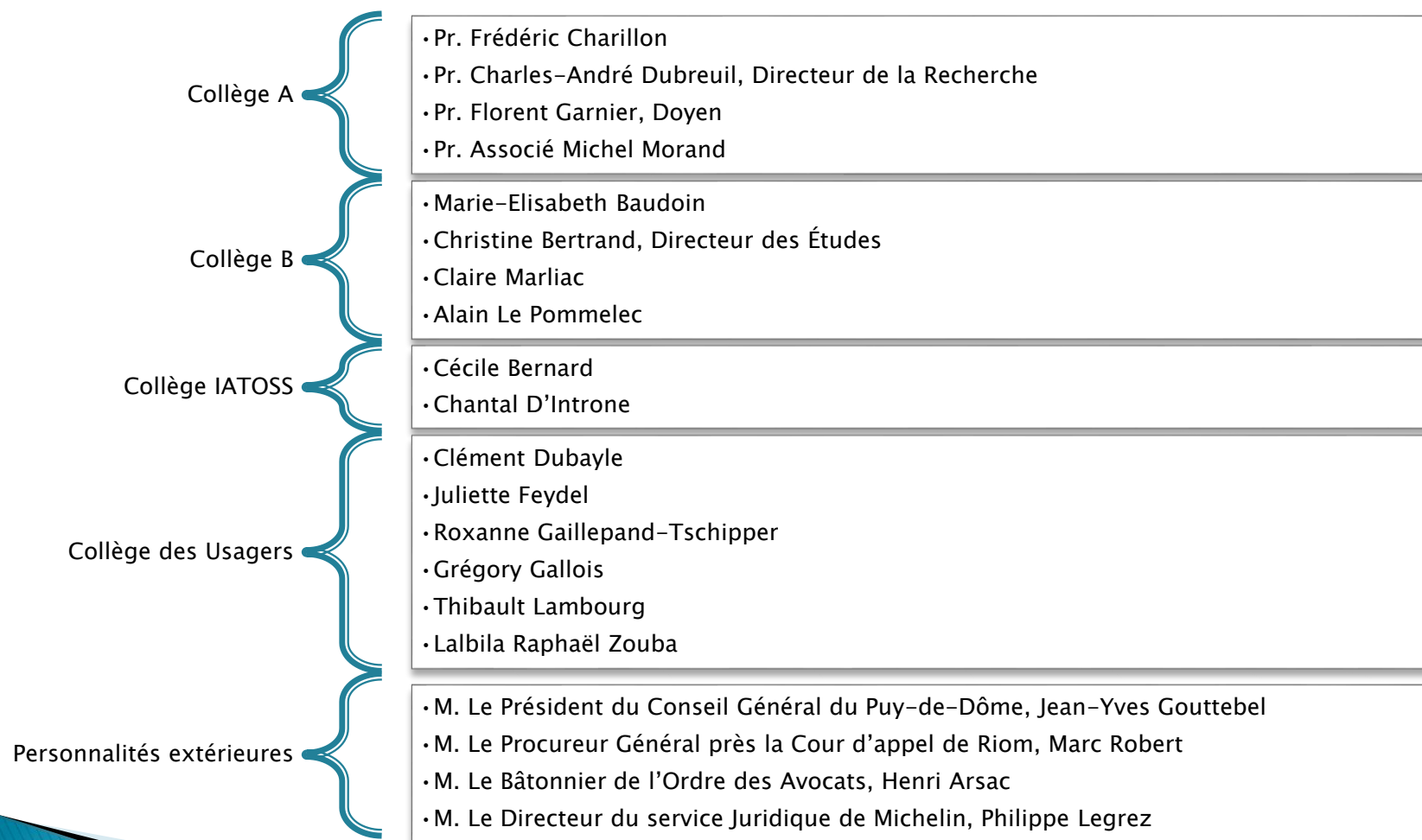


Gouvernance de l'École de droit

- Pr. Florent Garnier, Doyen
- Christine Bertrand, Directeur des Études
- Pr. Charles-André Dubreuil, Directeur de la Recherche
- Marie-Elisabeth, Directeur adjoint (Masters Droit public et Relations Internationales)
- Sacha Leduc, Directeur adjoint (Licence AES)
- Alain Le Pommelec, Directeur adjoint (Masters Droit privé)
- Directeur de l'Institut des Métiers de l'Administration et de la Justice

- Claire-Marie Bringuier, Responsable administrative

Composition du Conseil de Gestion



Compétences du Conseil de gestion

Le Conseil administre l'École, il :

- Elit le Directeur
- Elabore le programme scientifique et pédagogique de l'École
- Examine le budget
- Définit l'organisation interne de l'École, pour autant que cette compétence ne relève pas de la compétence du Conseil d'Administration
- Propose les modifications statutaires
- Elabore et modifie le règlement intérieur
- Arrête les méthodes pédagogiques
- Propose les modalités du contrôle des connaissances au CEVU qui transmet son avis au CA pour décision

Comité d'Orientation Stratégique

Le C.O.S comprend au maximum 20 membres.

Equipe de
gouvernance

- Pr. Florent Garnier, Doyen
- Pr. Charles-André Dubreuil, Directeur de la Recherche
- Christine Bertrand, Directeur des Études
- Marie-Elisabeth Baudoin
- Sacha Leduc
- Alain Le Pommelec
- Directeur de l'IMAJ

Personnalités
extérieures

- Me Henri Arzac, Président du C.O.S.
- 12 membres

Compétences du Comité d'orientation stratégique

Il discute des questions nécessitant un regard extérieur sur les questions relevant de la compétence du conseil de gestion soit à la demande du Doyen, soit à la demande du conseil de gestion soit de sa propre initiative.

Le C.O.S. émet des avis et des recommandations. Il peut être notamment consulté sur l'insertion professionnelle, la formation initiale et continue, la politique de développement en particulier des partenariats socio-économiques de l'École de droit.

Compétences du Doyen

- Préparation et assure l'exécution des délibérations du Conseil de l'Ecole
- Chargé de la gestion administrative et financière de l'Ecole
- Chargé de l'organisation des services, dans le cadre de la politique d'établissement
- Assure la coordination pédagogique des enseignements
- Organise les jurys d'examens dans le respect des dispositions règlementaires
- Organise les conditions d'utilisation des locaux
- Chargé du maintien de l'ordre et de la sécurité au sein de l'Ecole

Confirmation du Doyen de l'École de droit

Titre 6 – Dispositions transitoires
des Statuts de l'École de droit

- ▶ Avis sur les demandes d'habilitation des intervenants extérieurs
- ▶ Avis sur les demandes de subventions des collectivités territoriales
- ▶ Questions diverses

Habilitation des intervenants extérieurs

Limites horaires et conditions de recrutement

Intervenant extérieur	Limite horaire annuelle	Conditions de recrutement
Chargé d'enseignement vacataire	187 h ETD*	Exercice d'une activité professionnelle principale** + âge inférieur à 65 ans ***
Agent temporaire vacataire	96 h ETD*	Inscription en 3 ^{ème} cycle (=doctorat) + âge inférieur à 28 ans***
Enseignant en fonction dans le second degré	96 h ETD*	Autorisation de cumul
Personnel IATOSS (titulaire ou non) au sein de l'UdA	64 h ETD*	Autorisation de cumul + respect de la charte des enseignements

Habilitation des intervenants extérieurs

Dossier de recrutement

- ▶ ***Intervenants de moins de 30h TD*** : un curriculum vitae doit nous être fourni. Par la suite, l'avis du Conseil de Gestion est demandé

- ▶ ***Intervenants de plus de 30hTD*** : la procédure se déroule en plusieurs phases.
 - **Phase 1** : Réception des CV, Diplôme, titre professionnel ou toute autre pièce permettant d'évaluer le niveau de connaissances académiques et le nombre d'heures prévues. Établissement d'un justificatif précisant l'opportunité du recrutement (adéquation entre la formation, l'expérience de l'IE et le domaine d'intervention dans lequel il est sollicité)
 - **Phase 2** : Une commission d'étude des dossiers se réunit pour préparer les travaux du CS restreint.
 - **Phase 3** : Validation par le CS restreint pour 5 ans (renouvelable selon la même procédure).

Avis sur les demandes de subventions des collectivités territoriales

MANIFESTATION SCIENTIFIQUE	ORGANISATION	THEME	DATE 2013	AXE
COLLOQUE	J-F. RIFFARD	Publicité et droits réels : nouveaux enjeux	1 ^{er} février 2013	<i>Normes et patrimoines</i>
COLLOQUE de Master M2 Droit civil	J-F. RIFFARD	Information et Patrimoine	3 avril 2013	<i>Normes et patrimoines</i>
COLLOQUE	A. LE POMMELEC	Restructurations d'entreprises : la dialectique de "l'humain" et du "capital"	5 avril 2013	<i>transversal Normes et entreprises/ Normes et patrimoines</i>
COLLOQUE DES DOCTORANTS	ACDD Association Clermontoise des Doctorants en Droit	Sexe et droit	17 ou 24 mai	<i>transversal</i>
COLLOQUE	M-E. BAUDOIN M. BOLTON (CHEC)	Les constitutions : des révolutions à l'épreuve du temps aux Etats-Unis et en Europe	30-31 mai 2013	<i>Normes et Etats</i>
MANIFESTATION EN OUTRE-MER ET A L'ETRANGER Nouvelle-Calédonie	D. TURPIN F. FABERON-TOURETTE	Religion et société en Nouvelle-Calédonie et en Océanie	16-17 août 2013	<i>Normes et Etats</i>
COLLOQUE	Ch-A. DUBREUIL F. FABERON-TOURETTE C. MARLIAC	La responsabilité sanitaire et sociale	15 octobre 2013	<i>transversal</i>